

Synthèse de la Contribution du Conseil de Développement « La Culture, levier de développement social des territoires, facteur déterminant du vivre ensemble » Juillet 2013

Le Conseil de Développement travaille depuis 2011 sur les politiques solidaires. Il a choisi en 2012 de réfléchir sur « la culture, levier de développement social des territoires, facteur déterminant du vivre ensemble ». Cet angle de travail a permis d'aborder la culture avec les éclairages de la cohésion sociale, des populations et du développement territorial.

Le groupe-projet chargé d'animer cette thématique a travaillé de juin 2012 à juillet 2013 en trois temps. Il a eu comme volonté et méthode d'entendre, à chaque étape du projet, le plus grand nombre d'acteurs et d'élus d'une part et d'autre part de prendre le temps de la restitution de la parole entendue, de partager nos travaux et de prendre en compte les remarques et propositions.

1-Plus d'une centaine d'auditions d'acteurs culturels, socio-culturels, sociaux et d'élus

2-Une restitution partagée des constats et des enjeux

Les constats et enjeux ont été posés en tenant compte des propos des acteurs et des élus auditionnés d'une part et d'autre part en organisant leurs remarques sous quatre angles : le territoire, les politiques publiques, les populations et les acteurs.

3- Une contribution qui ouvre des perspectives

Le Conseil de Développement a présenté, pour avis et échanges, son travail en juin aux acteurs et élus du territoire et a insisté sur la vision transversale qui doit accompagner son travail : celle de l'éducation populaire comme objectif et démarche au service du territoire.

La contribution, présentée en Conseil Communautaire le 11 juillet, s'articule autour de 6 finalités -12 axes stratégiques - 40 préconisations.

Les 6 finalités retenues sont :

- ✓ Faire émerger une identité de territoire pour permettre la reconnaissance et l'appropriation du GrandAngoulême par ses habitants.
- ✓ Définir une ambition culturelle pour le GrandAngoulême
- ✓ Favoriser, entre acteurs, des synergies pour soutenir le développement et la cohésion sociale des territoires.
- ✓ Mobiliser les établissements, équipements, lieux et espaces publics, au-delà de leurs fonctions et missions respectives, au service d'un projet culturel territorial.
- ✓ Imaginer de nouvelles façons de travailler ensemble : élus, administrations et acteurs, habitants.
- ✓ Imaginer l'avenir, innover, expérimenter, rêver...

Le travail du Conseil de Développement n'est évidemment pas exhaustif. Il doit permettre de poursuivre la réflexion, d'enrichir et de discuter les projets et les idées !

Pour retrouver la contribution complète www.codevgrandangouleme.fr

Conseil de Développement
25, Bd Besson Bey – 16023 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 93 08 28 – Fax : 05 45 38 57 87
Courriel : conseildededeveloppement@grandangouleme.fr
Site Internet : www.codevgrandangouleme.fr